

Tapis avec film étanche antidérapant idéal pour des sols très glissants (carrelés ou peints). Assure la sécurité du personnel et élimine les traces de trafic entre l'atelier et le bureau

Description / Utilisation :

Grâce au revers étanche en polyuréthane, le tapis absorbant assure l'absorption de tout liquide industriel et empêche tous les liquides de traverser et de se répandre au sol



Le polypropylène aiguilleté rend le produit résistant aux déchirures et présente une haute résistance à l'abrasion. Résiste aux passages de véhicules et de chariots élévateurs.

Il est parfaitement adapté au milieu industriel et les zones de trafic pédestre intense.

Il absorbe tous les liquides (hydrocarbures, eau, produits chimiques non agressifs etc.).

- Fort pouvoir absorbant
- Réduction immédiate des pollutions
- Propreté et sécurité des installations
- Maîtrise des fuites et les projections d'huiles dans les ateliers
- Facilité et rapidité de mise en place par sa très grande légèreté et son faible encombrement
- Facilité de récupération sans perturber l'activité
- Réduction des déchets absorbants

Destruction par incinération avec un taux de résidus inférieur à 0,02% de cendres



Caractéristiques :

Référence	Dimensions	Grammage	Poids net / rouleau	Capacité d'absorption / rouleau *	Conditionnement
POLYABS TP 30X150	30m x 150cm 45m ²	260 g/m ²	11.7 kg	160	Sac de 1 rouleau

* La capacité d'absorption est déterminée selon la norme NF T90-361

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Réf. documentaire : XIII-IGOL027- - Date d'édition : 22/11/2018

Fiche technique

